

ASSISTANCE A LA GESTION DES ORGANISATIONS ET DE LEURS ACTIVITES (30004)

SESSION JUIN 2023

GUADELOUPE-MARTINIQUE-GUYANE

EPREUVES	DATES	HEURE DES ANTILES	NATURE
Français - U51	Mardi 13 juin 2023	8h00 à 11 h00	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52	Mardi 13 juin 2023	14 h à 16 h 30	écrite
Epreuve pratique professionnelle - E3 -Prévention - santé - environnement - U33 -Economie-droit - U11	Mercredi 14 juin 2023 Mercredi 14 juin 2023	8h00 à 10 h00 14 h à 16 h	écrite écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6	Jeudi 15 juin 2023	8h00 à 10 h00	écrite
Etude de situations professionnelles liées à l'organisation et au suivi de l'activité de production U2	Vendredi 16 juin 2023	07h 30 à 11h 00	écrite
Langue vivante A* - U41	Jeudi 22 juin 2023	8h00-9h00 10 minutes	écrite orale
Langue vivante B* - U42	Vendredi 23 juin 2023	8h00-9h00 10 minutes	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U12	Du lundi 22 mai au vendredi 2 juin 2023	Durée : 1 h	écrite et pratique
Chef d'œuvre	A l'initiative des académies	Durée globale 15 minutes. (5 min. de présentation 10 min. de questions)	orale
Pratiques professionnelles E3			
Gestion des relations avec les clients, les usagers et les adhérents U31	A l'initiative des académies	Durée : 45 min	orale
Administration du personnel U32		Durée : 30 min	orale
Epreuve facultative de langue vivante** - UF1	A l'initiative des académies	Durée : 20 minutes ***	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive -U7			pratique

* La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

** La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

*** La durée totale de l'épreuve est de 20 minutes dont 5 minutes de préparation.

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.